

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

**EXTRAIT**  
**du**

**Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**L'an DEUX MILLE QUINZE et le 20 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 13 MAI 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mrs Michel BREAN - Dr Philippe DUCHESNE - Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mmes France POUDEX - Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON

ABSENTS ET EXCUSES : Mmes Dominique DUDOUS - Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - M. Bertrand GAUFREYAU - Mme Géraldine MADOUNARI - Mrs Alexis ARRAS - Eric DARRIERE - Christophe BARDIN

**POUVOIRS :**

Mme Dominique DUDOUS donne pouvoir à M. Serge BALAO  
Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à M. Michel BREAN  
Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU donne pouvoir à Mme Valériane ALEXANDRE  
Mme Régine LAGOUARDETTE donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE  
M. Bertrand GAUFREYAU donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE  
Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR  
M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. Bruno JANOT  
M. Eric DARRIERE donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

**OBJET : SEJOURS EDUCATIFS DES COLLEGES ET LYCEES - PARTICIPATION 2015**

Dans le cadre du développement des séjours éducatifs proposés aux élèves par les collèges et lycées, la Ville de Dax apporte une participation financière aux familles domiciliées à Dax.

Cette année, 317 élèves peuvent bénéficier de cette participation qui pourrait s'élever à 25 € par enfant et par séjour pour un montant total de 7 925 €.

Celle-ci pourrait être versée à chaque établissement scolaire concerné sur présentation de la liste des enfants domiciliés à Dax intéressés par ces séjours.

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2015, article 65736 22 SCOL.

**SUR PROPOSITION DE MADAME ANNE SERRE, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le versement d'une participation aux établissements scolaires (collèges et lycées) pour un montant de 25 € par élève domicilié à Dax et par séjour éducatif.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20150520-20-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 22 Mai 2015*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».